

A.M. PARTICIPATIONS
SARL au capital de 20 000,00 €
Siège social : 109 Avenue de l'Europe Unie, 83110 Sanary-sur-Mer,
France
493432942 R.C.S. Toulon
(la " Société ")

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

SUR L'EXERCICE CLOS LE 31/03/2025

Le 29/08/2025, à 11h00, dans les locaux de l'établissement de la société situés au 109 Avenue de l'Europe Unie, 83110 Sanary-sur-Mer, France, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation adressée par courrier électronique le 28/07/2025 par le gérant de la Société, Alain MALDJIAN (le "gérant"), conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts de la Société.

Il est établi une feuille de présence qui est émargée par chacun des associés en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire le cas échéant.

L'assemblée générale procède à la composition de son bureau :

- le gérant est appelé à présider la séance ;

La feuille de présence, certifiée exacte par le gérant et les autres membres du bureau listés ci-avant, permet de constater que des associés représentant 100% des parts sociales ayant droit de vote sont présents ou régulièrement représentés.

L'assemblée générale, réunissant le quorum requis pour statuer à titre ordinaire, est valablement constituée et peut régulièrement délibérer sur les questions qui lui sont présentées.

Sont déposés sur le bureau et mis à la disposition des associés :

- copie des lettres de convocation des associés ;
- un exemplaire des statuts à jour de la Société ;
- les projets de résolutions définitifs sur lesquels les associés sont invités à délibérer ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2025 ;
- le rapport de gestion du gérant sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31/03/2025 ;
- le rapport spécial du gérant sur les conventions et engagements visés à l'article L. 223-19 du code de commerce ; et
- la feuille de présence susvisée.

Le président précise que tous les documents prescrits par l'article R. 223-18 du code de commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Le président rappelle l'ordre du jour de la réunion :

1. Rapport de gestion du gérant sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31/03/2025
2. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2024-25 (Première résolution)
3. Affectation du résultat de l'exercice 2024-25 (Deuxième résolution)
4. Ratification des conventions et engagements visés à l'article L. 223-19 du code de commerce et mentionnés dans le rapport de gestion du gérant et le rapport spécial du gérant (Troisième résolution)
5. Pouvoirs en vue des formalités (Quatrième résolution)

Lecture est donnée du rapport de gestion du gérant. Le président ouvre ensuite la discussion et donne la parole aux associés.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

(Approbation des comptes annuels de l'exercice 2024-25)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise des comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2025, du rapport de gestion du gérant, approuve les comptes de l'exercice social clos le 31/03/2025, ainsi que toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport, et desquelles il résulte pour ledit exercice un résultat bénéficiaire de **19 367,27€**.

En conséquence, elle donne au gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

La première résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

(Affectation du résultat de l'exercice 2024-25)

L'assemblée générale constate un bénéfice de **19 367,27 €** qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

La somme de **19 367,27 €** est affectée au poste Autres réserves.

En conséquence de l'affectation décidée ci-avant, l'assemblée générale constate que les capitaux propres de la Société s'élèvent à **230 463,00 €**, répartis comme suit :

Capital social	20 000,00 €
Prime d'émission	0,00 €
Réserve légale	2 000,00 €
Autres réserves	208 463,00 €
Subvention d'investissement	0,00 €
Report à nouveau	0,00 €

Total	230 463,00 €
-------	--------------

En outre, pour les besoins des dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous mentionnons qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des exercices précédents.

La deuxième résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

(Ratification des conventions et engagements visés à l'article L. 223-19 du code de commerce et mentionnés dans le rapport de gestion du gérant)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, prend acte du rapport de gestion du gérant et du rapport spécial du gérant sur les conventions et engagements visés à l'article L. 223-19 du code de commerce et ratifie les conventions et engagements qui y sont mentionnés.

La troisième résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

(Pouvoirs en vue des formalités)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée générale pour accomplir toutes formalités de publicités et de dépôt, et généralement faire le nécessaire aux fins de ce qui précède.

La quatrième résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par chacun des membres du bureau à l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 29/08/2025.

Fait à Sanary-sur-Mer

Le 29/08/2025

Signature



Bilan actif

Postes	Brut 2024-2025	Amort. & dépréc.	Net 2024-2025	Net 2023-2024	Variation (€)	(%)
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (I)						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,...						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions	3 500,00		3 500,00	3 500,00		
Installations techniques, matériels et outillages indu...						
Autres immobilisations corporelles	70 252,47	48 741,83	21 510,64	26 181,33	-4 670,69	-17,84
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
Participations	27 160,00		27 160,00	27 160,00		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	30,00		30,00	30,00		
Prêts						
Autres immobilisations financières	14 080,00		14 080,00	14 080,00		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	115 022,47	48 741,83	66 280,64	70 951,33	-4 670,69	-6,58
STOCKS ET EN-COURS						
Matières premières et autres approvisionnements						
En-cours de production						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
CRÉANCES						
Créances clients et comptes rattachés	45 003,93		45 003,93	39 221,59	5 782,34	14,74
Autres créances	138 419,19		138 419,19	130 504,42	7 914,77	6,06
Capital souscrit - appelé, non versé						
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT						
Actions propres						
Autres titres et instruments de trésorerie	100 015,00		100 015,00	100 015,00		
DISPONIBILITÉS ET CHARGES						
Disponibilités	51 248,57		51 248,57	121 607,81	-70 359,24	-57,86
Charges constatées d'avance	9 173,41		9 173,41	257,74	8 915,67	3,46k
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	343 860,10		343 860,10	391 606,56	-47 746,46	-12,19
FRAIS D'ÉMISSION DES EMPRUNTS (IV)						
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS ...						
ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (VI)						
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	458 882,57	48 741,83	410 140,74	462 557,89	-52 417,15	-11,33

Bilan passif

Postes	Net 2024-2025	Net 2023-2024	Variation (€)	(%)
Capital	20 000,00	20 000,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écarts d'équivalence				
RÉSERVES				
Réserve légale	2 000,00	2 000,00		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Réserves indisponibles				
Autres réserves	189 095,39	174 567,61	14 527,78	8,32
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	19 367,27	14 527,78	4 839,49	33,31
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	230 462,66	211 095,39	19 367,27	9,17
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27 287,66		27 287,66	
Emprunts et dettes financières diverses	88 507,70	61 428,81	27 078,89	44,08
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 374,69	97 697,00	-59 322,31	-60,72
Dettes fiscales et sociales	3 795,83	6 867,49	-3 071,66	-44,73
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	21 712,20	85 469,20	-63 757,00	-74,60
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES (III)	179 678,08	251 462,50	-71 784,42	-28,55
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (IV)				
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	410 140,74	462 557,89	-52 417,15	-11,33

Certifiés sincères
et conformes à
l'original



Compte de résultat

Postes	2024-2025	2023-2024	Variation (€)	(%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	105 579 , 70	138 005 , 84	- 32 426 , 14	- 23 , 50
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	105 579 , 70	138 005 , 84	- 32 426 , 14	- 23 , 50
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		1 058 , 51	- 1 058 , 51	- 100 , 00
Autres produits	67 , 89	0 , 46	67 , 43	14 , 66k
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	105 647 , 59	139 064 , 81	- 33 417 , 22	- 24 , 03
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation des stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	70 378 , 46	106 667 , 10	- 36 288 , 64	- 34 , 02
Impôts, taxes, et versements assimilés	927 , 00	927 , 00		
Salaires et traitements				
Charges sociales	5 601 , 96	4 933 , 42	668 , 54	13 , 55
Dotations aux amortissements et aux provisions	6 256 , 91	7 361 , 00	- 1 104 , 09	- 15 , 00
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges	1 047 , 43	99 , 20	948 , 23	955 , 88
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	84 211 , 76	119 987 , 72	- 35 775 , 96	- 29 , 82
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	21 435 , 83	19 077 , 09	2 358 , 74	12 , 36
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN				
BÉNÉFICE ATTRIBUÉ OU PERTE TRANSFÉRÉE (III)				
PERTE SUPPORTÉE OU BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments d...				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	550 , 56		550 , 56	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				

Postes	2024-2025	2023-2024	Variation (€)	(%)
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	550,56		550,56	
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-550,56		-550,56	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	20 885,27	19 077,09	1 808,18	9,48
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		768,31	-768,31	-100,00
Dotations aux amortissements et aux provisions				
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		768,31	-768,31	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-768,31	768,31	100,00
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS DE L'ENTREPRISE (IX)				
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (X)	1 518,00	3 781,00	-2 263,00	-59,85
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	105 647,59	139 064,81	-33 417,22	-24,03
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	86 280,32	124 537,03	-38 256,71	-30,72
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	19 367,27	14 527,78	4 839,49	33,31

Certifiés sincères
et conformes à
l'original



Annexe





Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/03/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/04/2023** à **31/03/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **410 140,74 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **19 367,27 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
 - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	14 080,00	14 080,00		
Clients douteux				
Autres créances clients	45 003,93	45 003,93		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	13 822,71	13 822,71		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	124 332,78	124 332,78		
Débiteurs divers	263,70	263,70		
Charges constatées d'avance	9 173,41	9 173,41		
TOTAL	206 676,53	206 676,53		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Certifiés sincères
et conformes à
l'original

